

Egarement
~ **Grandes Instances** ~
8 min – 2 personnages

*Si vous jouez ce texte, soyez sympa, déclarez-le à la SACD**

Greffier : Ah ! Monsieur le juge...

Juge : Jean-Philippe. Que puis-je pour vous ?

Greffier : Vous allez rire. J'ai un petit service à vous demander...

Juge : Allez-y.

Greffier : Oh ! Je sais que je suis le petit nouveau, dernièrement arrivé, qu'on ne se connaît pas beaucoup et vous pourriez trouver cavalier ma démarche de venir vous demander un petit service, comme ça...

Juge : Non, non, je vous en prie, allez-y.

Greffier : Je vous reconnais bien là... Vous avez tous été si gentils. Bien sûr, c'est un petit tribunal, une petite ville, ça aide mais tout de même, rien n'était obligé et vous auriez très bien pu être froids en vous méfiant de ce nouveau venu mais au contraire, vous avez eu un accueil familial qui réchauffe le cœur.

Juge : J'en suis content. Alors, ce petit service ? Vous avez des ennuis ?

Greffier : Vous allez sûrement trouver que je m'éparpille dans mes introductions, que je circonvoilonne ici et là avant d'arriver aux faits, que je développe un peu trop mes sentiments sans jamais arriver au but...

Juge : En effet.

Greffier : Mais c'est pour me donner confiance et finalement aborder le sujet qui m'a fait venir à vous.

Juge : Diantre, c'est si grave que ça ?

Greffier : Vous savez, monsieur le juge, le relatif nous apprend qu'il y a toujours plus grave, toujours plus difficile, toujours plus triste que ce à quoi l'on est confronté et on ne peut pas dire que ce qui m'amène soit grave quand on pense à la situation de pays en ruine, des peuples en guerre ou aux épidémies qui se répandent...

Juge : D'accord, très bien, que vous arrive-t-il ? De quoi avez-vous besoin ?

Greffier : C'est-à-dire que le peu de temps que j'ai passé avec vous m'a appris que vous ne jugiez pas les gens – même si vous êtes juge, ce qui peut paraître amusant – et qu'il est probable que vous ne m'en vouliez pas – ou alors pas beaucoup – mais que le pas à franchir est tout de même là et j'ai du mal à le passer, à la fois à cause de la honte que je ressens et à cause des conséquences que ça pourrait avoir.

Juge : Vous commencez à m'effrayer.

Greffier : Sachez que cela ne m'était bien sûr jamais arrivé sinon, à tout le moins, je saurais quoi faire et qu'en tous les cas, c'est réellement une première dont je tire volontiers tous les enseignements de cette situation en évaluant ma défaillance passagère dont je me réprimande intérieurement avec vivacité !

Juge : Bon, dites-moi ce qui se passe ! Ça commence à traîner, là.

Greffier : C'est au sujet du procès Trillon-Valez contre Migarenes.

Juge : C'était ce matin, ça...

Greffier : Oui.

Juge : Un beau procès... Légèrement mouvementé, à la limite de l'anarchie à un moment par cette volée verbale mais des plaidoyers émouvants, un témoin fort doué dans les jeux de mots et tournures de style, un autre un poil pesant avec ses mots complexes et peu connus...

Greffier : C'est vrai.

Juge : Eh ! Bien, Jean-Philippe ?

Greffier : Eh ! Bien, c'est que pour les minutes du procès...

Juge : Oui.

Greffier : Bon, je me jette à l'eau : je les ai perdues ! Vous allez rire, c'est quelque chose qui ne m'arrive jamais, je suis parti avec toutes les notes pour les ramener au greffe et on peut dire que la journée était belle et chaude surtout et je me suis arrêté boire un peu d'eau à un moment et j'ai aussi rencontré Mélanie, c'est elle qui m'a accueilli la première, m'a fait visiter et mis au courant de tout, il n'y a strictement rien entre nous mais c'est vrai qu'on a discuté et je n'ai pas exactement compris pourquoi dans le bureau de monsieur Virapontin, la fleur était dehors mais je les ai aidés à la rentrer en tenant la porte et je ne sais absolument pas ce qui a pu se passer mais...

Juge : Vous avez perdu les notes du procès ?

Greffier : Voilà... J'avoue que c'est très gênant et je m'en excuse, ça ne se reproduira plus, j'ai refait tout le chemin dans tous les sens, plusieurs fois, j'ai demandé à Mélanie, monsieur Virapontin, d'autres personnes que j'aurais pu croiser, personne ne sait ce qu'a pu devenir cette petite sacoche dans laquelle je range mes papiers...

Juge : Mais rassurez-moi... Vous avez enregistré le procès sur votre petit appareil, là ?

Greffier : Non... Déjà, je n'en ai normalement pas besoin, il n'est là que pour me donner confiance car j'en manque légèrement mais surtout... Il était dans la petite sacoche.

Juge : Que je comprenne bien. Vous n'avez plus aucune note de ce beau procès bien que mouvementé et au bord de l'anarchie à un moment ?

Greffier : C'est... C'est ça...

Juge : Plus aucune trace des discours poignants, des jeux de mots tordants et des tournures de phrases incongrues ?

Greffier : Plus rien...

Juge : Mais vous vous rendez compte de la merde dans laquelle on est ?!

Greffier : Oui, c'est embêtant...

Juge : Mais c'est plus qu'embêtant ! C'est la catastrophe ! Vous imaginez que quelqu'un nous demande les minutes du procès ?

Greffier : C'est ce que je me suis dit. Du coup, j'ai envisagé deux possibilités.

Juge : Non, mais perdre un procès ! Ça ne s'est jamais fait ! Enfin, perdre un procès, si ; c'est perdre les notes qui ne s'est jamais fait. Personne n'a osé !

Greffier : Alors, je me demandais si vous accepteriez qu'on refasse le procès...

Juge : Pardon ?

Greffier : Voilà, on dit que la télé veut faire un film documentaire en temps réel et on refait tout. En mettant de fausses caméras pour donner le change. Et comme ça, je renote tout...

Juge : Ça ne va pas bien, chez vous ?!

Greffier : Alors, oui, non bien sûr, c'est pour ça que j'avais une deuxième idée. Parce que bon, j'ai une assez bonne mémoire et vous avez l'air d'avoir été touché par ce qui s'est passé durant ce procès alors je me suis dit que, si ça se trouve, à nous deux, on devrait pouvoir le réécrire vu que bon, c'est toujours pareil, hein, accusation, contre-interrogatoire, tout ça, on se souvient des ordres de passages, on sait qui est passé, en gros ce qui a été dit, on n'a plus qu'à tout noter.

Juge : Vous délirez, Jean-Philippe.

Greffier : Pour ne pas vous embêter, je me disais que je pouvais déjà écrire le gros de ce qui s'est passé et je vous fais lire et hop, vous rajoutez si vous voyez qu'il manque des choses.

Juge : Non, mais alors, là !

Greffier : Le mieux serait que vous écriviez de votre côté ce dont vous vous souvenez pour ne pas être influencé...

Juge : Le mieux, mon petit Jean-Philippe, c'est que vous retrouviez ces fichues notes pour écrire exactement ce qui s'est passé dans ce tribunal.

Greffier : C'est que j'ai déjà cherché partout...

Juge : Vous voyez, vous l'avez dit, on est une petite ville, pas de vague, pas de problèmes... Je n'ai pas l'intention d'en avoir non plus et on va se mettre bien d'accord : je ne vous ai pas rencontré après ma dernière audience. J'ai quitté le tribunal en saluant ma secrétaire, j'ai croisé le garde avec qui j'ai échangé quelques mots et hop, je suis monté dans ma voiture pour aller retrouver ma charmante épouse et passer une soirée délicieuse bien qu'un peu monotone, peut-être. Et je n'ai jamais entendu parler de votre problème qui, pour moi, n'existe pas, tout étant consigné, rangé et validé au greffe – ce qui vous rend unique responsable en cas de vérification par la suite. Et pour donner plus de poids au fait que je ne vous ai pas croisé, hop, je m'en vais de ce pas sans vous avoir vu...

Le juge sort.

Greffier : Oui... Ou alors, je peux tout réécrire tout seul... Après tout, j'ai toujours voulu être dramaturge...

** Pour plus de détails sur la déclaration à la SACD, rendez-vous sur mon site
<http://ericbeauvillain.free.fr>*

Note : ne maîtrisant absolument pas le droit français, je n'ai aucune idée de l'exactitude des termes employés ni même de l'importance de la perte de ces notes... Disons que l'on est dans un pays imaginaire, un peu au sud du Texas parce que le soleil couchant quand le juge s'en va, ça fait bien à l'image et que là-bas, c'est trèèèèèèèèèèè important !